

Saison 2019/2020

Conditions de vente

VALIDITE DES PRODUITS

Les produits mensuels et trimestriels sont valables à partir de la date d'achat, sans engagement. Le planning des activités peut être modifié ou annulé à titre exceptionnel.

Les abonnements leçons sont valables de septembre 2019 à juillet 2020 hors jours fériés, hors vacances scolaires. En cas d'absence à un ou plusieurs cours, la ou les séances ne pourront pas être récupérées. Le planning des cours peut être modifié ou annulé à titre exceptionnel.

Les cartes de 10 sont valables **12** mois à partir de la date d'achat. Le planning des activités peut être modifié ou annulé à titre exceptionnel.

En cas de maladie, accident entraînant une impossibilité totale d'activités sportives pendant un mois pour les mensuels et trimestriels, 5 cours pour les leçons et les stages, décès, déménagement ou maternité et sur présentation de justificatifs médicaux, l'utilisateur peut obtenir soit une prolongation automatique de son abonnement pour une durée égale à celle de l'évènement exceptionnel évoqué ci-dessus, soit un remboursement au pro rata temporis.

Lors de votre 1ère venue au centre aquatique, une photo d'identité devra être fournie obligatoirement, afin de personnaliser votre carte en la collant au dos de celle-ci.

PAIEMENT (espèces, chèques, carte bancaire, chèque vacances ANCV, prélèvements)

- achat sur internet :
 - Par carte bancaire
 - En caisse dans un délai de 5 jours après votre réservation
- achat en caisse

Conditions d'utilisation

Vous pouvez réserver

Mensuel et trimestriel piscine + cours aquatiques, 2 cours par semaine (2 activités différentes).

Mensuel et trimestriel forme/bien-être+ cours fitness, 2 cours par semaine (2 activités différentes).

Mensuel et trimestriel espaces piscine et forme/bien-être, 3 cours par semaine (3 activités différentes).

Carte de 10 cours aquatiques et /ou fitness : pas de limite du nombre de réservations dans la limite du solde de la carte.

(Possibilité de recharger la carte avant la fin de l'abonnement ou avant l'échéance du nombre de séances sur la carte.)

***D'autres réservations en dehors de vos activités régulières peuvent être réalisées le jour même de l'activité en fonction des places disponibles.**

En cas d'absence vous devez vous désinscrire de l'activité en vous connectant au site de réservation. Vous avez alors au plus tard, un délai de 12h00 avant le début de l'activité.

Un non-respect de cette règle entrainera pour l'abonnement la perte de ses réservations sur la durée de validité de celui-ci et pour la carte de 10 le débit d'une séance